

# VILLE D'ISTRES

## CONSEIL DE QUARTIER EST DU 6 JUILLET 2022

*La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 15, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.*

**M. le MAIRE.**- Mes chers Amis, nous allons commencer notre Conseil de quartier. Cela fait bien longtemps que nous n'avons pas repris ce chemin, puisque les obligations liées à diverses contraintes émanant des dispositions publiques nous ont amenés à surseoir cette rencontre. Ce n'est pas pour autant qu'elle n'en reste pas importante, c'est pour cela que nous avons le plaisir de les reprendre. Je vais demander à M. Mariniello de faire l'appel.

*(M. Mariniello procède à l'appel des Conseillers de quartier.)*

Merci, Monsieur Mariniello. Mes chers Amis, je vais commencer ce Conseil de quartier par des communications à caractère général qui intéressent bien sûr tous les habitants de la Ville d'Istres.

### I. COMMUNICATIONS

#### 1. Projets structurants :

- Liaison Fos Salon

**M. le MAIRE.**- Je voudrais simplement rappeler que, pendant cette période qui s'est écoulée, nous avons terminé l'enquête publique sur la liaison Fos-Salon destinée à la création d'une voie rapide –4 voies ou autoroute, vous l'appellerez comme vous voudrez– qui doit relier Salon à Fos mais qui intéresse aussi la Ville d'Istres par un côté traversant. Nous avons eu à donner de manière assez vigoureuse l'avis de notre collectivité. A ce titre, je remercie les Adjoints Alain Aragneau et Eric Casado de m'avoir accompagné dans cette démarche où il y a eu beaucoup d'interventions de citoyens, au titre de délégués du personnel ainsi que de représentants de structures comme les entreprises et surtout l'armée. Nous avons dû le faire avec vigueur car nous avons eu le sentiment que la présentation était un peu déviée puisque, visiblement, la présidence n'a pas eu à avoir un œil objectif –c'est le moins que l'on puisse dire– et a voulu un peu minimiser l'impact de cette opération. Opération qui est quand même absolument nécessaire, qui arrive tardivement mais qui arrive enfin, que l'Etat a voulu dans son programme de structuration des territoires de manière franche –puisqu'il y a une enquête publique, c'est parce qu'il y a eu une volonté de projet, à nous après de définir comment ce projet devait se dessiner– et grâce à la détermination des uns des autres, grâce aussi à la présence du Préfet qui a rappelé la nécessité de cette voie, les choses sont bien rentrées dans l'ordre. Nous avons donc le plaisir d'avoir la certitude que cette autoroute va bien avoir lieu. Il y a maintenant une autre phase qui est celle des études où vont être peaufinés les éléments que nous avons apportés au tracé, qui concernent bien sûr l'élément d'implantation pour les entrées en ville, la distribution des quartiers. Je pense au rond-point des Colonnes, au futur nœud –qui ne sera plus un nœud d'ailleurs– qui sera un jet direct de la Transhumance. Je pense aussi bien sûr à ce que nous avons fait ajouter pour la desserte du golf ainsi que pour l'accès à Entressen. Le dossier continue donc dans la bonne voie.

#### 2. Sécurité :

- Plan canicule

**M. le MAIRE.**- Je voudrais vous donner quelques informations sur ce que nous avons mis sur pied il y a maintenant quelques semaines face à la modification des saisons et avec l'arrivée de la grande chaleur. Nous avons donc ravivé le plan canicule avant l'heure. Nous avons pour cela tout un dispositif d'intervention, d'attente aussi, de dissociation des cas qui pourrait être fait par les citoyens eux-mêmes pour l'expression de leurs besoins et de leur assistance nécessaire par nos équipes. Le CCAS est mobilisé pour cela et nous avons édité une plaquette avec toutes les modalités nécessaires pour que nous puissions être en contact le plus vite possible, au-delà bien sûr de notre intervention directe par nos propres initiatives via les possibilités que les administrés peuvent nous signaler.

- Mise en place des pièges à images connecté

**M. le MAIRE.**- Je voudrais également vous dire que nous avons pris des dispositions grâce au numérique pour le contrôle de certaines situations qui étaient un peu désagréables, de plus en plus insupportables, qui avaient pour atteinte l'environnement, aussi et souvent l'ordre public, quand ce n'est pas les conditions de voisinage avec certaines

personnes qui étaient dûment gênées par les expositions et les dépôts des décharges sauvages. Grâce à un système de réseau connecté directement branché sur le CSU, nous avons pu prendre note de certaines contrevenances qui ont fini par des verbalisations et des dépôts auprès du procureur ou des instances policières, avec, je vous le rappelle quand même, un délit constaté pouvant aller jusqu'à une amende de 5 000 €. Il y a donc quelques lauréats qui vont bientôt recevoir des peines financières dont ils devront s'acquitter. Cela concerne les massifs forestiers, le hameau d'Entressen, les abords des Heures Claires, autour de l'Etang de l'Olivier, le secteur de Lavalduc, des Cognets, de la Crau, le hameau de Rassuen, et d'autres sites sensibles où des efforts de propreté sont transgressés par des actes qui ne respectent pas la vie collective.

### 3. Social / Santé :

- Mise en place d'une mutuelle communale

**M. le MAIRE.**- Toujours dans le domaine des informations à caractère général, je voudrais vous dire que le Conseil municipal a introduit la possibilité, grâce à un accord que nous avons passé avec une mutuelle, que les citoyens puissent avoir des tarifs préférentiels, des tarifs de niveau très attractif puisque certains peuvent atteindre jusqu'à 40 %. Je convie donc nos administrés qui s'intéresseraient à augmenter leur pouvoir d'achat, en ayant l'assurance d'avoir des garanties solides, équivalentes à celles qu'ils peuvent connaître, de se rapprocher de cette mutuelle. Nous n'avons aucun intérêt là-dedans, le seul intérêt étant que les Istréens puissent bénéficier de cet avantage financier. A l'instant, je peux vous dire que 586 personnes ont déjà souscrit un nouveau contrat. J'ai d'ailleurs eu le plaisir de lire quelques lettres de remerciements.

- Déserts médicaux

**M. le MAIRE.**- Sur un problème qui vous concerne au premier chef, mais pas directement, si vous avez la chance d'avoir encore un médecin en relation avec vous... J'étais un peu plus vague la semaine dernière, non pas que je doutais de la probabilité d'un accord mais celui-ci devant se faire quelques jours plus tard et étant maintenant établi, je peux l'annoncer de manière la plus officielle. D'abord, la presse s'en est fait un bon écho et je les en remercie, cela concerne les déserts médicaux. Nous avons eu la possibilité de discuter avec l'Hôpital de Martigues, vous savez qu'il ne faut pas confondre l'offre de soins et l'appropriation de son propre médecin. L'offre de soins est suffisamment large. D'abord, par les médecins qui sont encore en poste, malgré de nombreux départs à la retraite, mais aussi par des ouvertures de cabinets médicaux qui sont très ouverts puisque, de 8h du matin jusqu'à 20h du soir, même quelquefois un peu plus, vous pouvez avoir accès à une consultation. Mais ce qu'il manque à ce dispositif c'est le lien permanent sur éventuellement le suivi, le contrôle. Lorsqu'il s'agit d'un rhume, d'une maladie, d'une entorse, on peut facilement avoir, dans la rencontre immédiate ou urgente, la nécessité d'une bonne réponse. Lorsque c'est quelque chose d'un peu plus délicat, qui demande un suivi, où il y a une notion de référence, et même de lien avec la Sécurité Sociale par rapport à cette référence, le fait de ne pas avoir un médecin disponible et disposé sur cette façon de travailler est un véritable handicap. Avec l'Hôpital de Martigues nous avons conçu un accord d'une mise à disposition de locaux qui sont établis à la Pyramide et à eux de mettre jusqu'à 6 médecins supplémentaires à partir de septembre pour faire face à la pénurie que nous avons enregistrée. Pour la petite histoire, je vous ferai remarquer qu'il y a peu de Villes qui se sont engagées sur ce dispositif comme nous l'avons fait et comme nous l'avons réussi.

### 4. Développement durable / Environnement :

- Obligation légale de débroussaillage

**M. le MAIRE.**- Toujours dans les informations à caractère plus général, on est dans un quartier à la fois urbain mais aussi, par son côté hybride périphérique, face à des éléments plus champêtres, je vous rappelle que vous êtes tous soumis, et que j'en suis le responsable, à une obligation légale de débroussaillage. Compte tenu des effets de la canicule, de la sécheresse, du risque d'incendie qui peut poindre, je vous invite là aussi à faire en sorte que cette obligation soit résolue et que vous n'ayez pas, malheureusement, ainsi que d'autres autour de vous, d'amende à recouvrer, ce qui serait quand même préjudiciable. Ce sont les informations que je voulais vous donner.

### 2. Sécurité :

- Poste de Police Municipale en centre-ville

**M. le MAIRE.**- Je voudrais maintenant rentrer dans un dispositif plus localisé, c'est-à-dire plus lié à des lieux qui symbolisent votre organisation de vie. Je voudrais simplement dire que, dans notre volonté d'avoir une police toujours plus proche de ses administrés, nous avons déjà commencé à travers la répartition de divers postes de police dans des quartiers où il y avait une population qui grossissait, il y avait peut-être la possibilité d'avoir une meilleure proximité, d'apporter un meilleur sentiment de sécurité. Parce que c'est toujours sur le sentiment que les choses se jouent. Bien sûr, elles se jouent aussi sur le niveau de la délinquance. Je rappellerai quand même, d'une manière très objective, et preuve à

l'appui, c'est-à-dire les statistiques du Ministère de l'Intérieur, que dans le lot des communes de notre même niveau nous sommes les derniers de la liste. Ce qui montre bien que l'équation de la délinquance et de la sécurité à Istres n'atteint pas des paroxysmes qui sont malheureusement quelquefois flashés sur un incident que l'on connaît et qui dépasse le cadre de la réalité. Je préfère quand même le dire. Nous faisons cela bien sûr par prévention. Nous ne faisons pas cela par réaction à une situation qui serait difficilement maîtrisable. Pas du tout. Au quartier de Trigance par exemple, nous avons mis un poste de police alors qu'on ne peut pas dire qu'il y a un élément exorbitant de troubles à l'ordre public qui ait véritablement la justification. Mais la justification c'est être proche pour le cas où, pour la disponibilité. Tout un caractère, parce que nos policiers sont formés pour répondre à la sécurité de nos citoyens mais aussi pour répondre à la commodité de leur vie. Ils sont donc là, sans se transformer en assistantes sociales, en témoins de la vie, pour permettre que nos administrés la vivent le mieux possible. Après Trigance, après le Prépaou, après Entressen, après les Echoppes, nous allons donc un peu déconcentrer. On va du centre névralgique, qui est le cœur de la police municipale, à l'Hôtel de Ville. Nous allons un peu déborder par un poste de police municipale au centre-ville qui sera installé sur la place Georges Darrason, à l'emplacement de l'actuelle –ou de l'ancienne, puisqu'elle est fermée depuis longtemps– boucherie Pellegrin. Ce sera un centre particulièrement en surveillance, qui sera en plus intéressant dans la mesure où la fréquentation d'un parc public quelques dizaines de mètres derrière –puisque, je vais en parler, un parc urbain va être réalisé– justifiera un peu ce renforcement du positionnement des forces de sécurité. Ce sera fait d'ici la fin de l'année et le poste sera en exercice officiel avant la fin de l'année. Nous sommes en train de faire des travaux avec le concours de tous nos services.

Je voudrais rappeler que nous avons enrichi le centre-ville. Je fais partie de ceux qui disent, avec un peu plus de courage que d'autres sans doute, que l'animation d'une ville ne repose pas que sur son commerce. Il est évident que le commerce en centre de proximité a son importance, il est évident aussi que malgré tous les efforts qui sont faits... Et nous en avons fait depuis une bonne décennie. Des choses d'ailleurs que certaines personnes découvrent aujourd'hui pour leur propre centre-ville. Je dis cela parce que notre Adjointe Suzelle Ayot, qui est aussi conseillère municipale, est souvent sollicitée à ce titre-là pour aller faire des conférences pour savoir comment il faut aider le développement des centres-villes. C'est pour dire que nous avons depuis très longtemps un manager, que nous avons depuis longtemps acquis des locaux que nous avons effectivement mis à disposition, on se rend compte quand même que les difficultés restent les mêmes. Parce que, comme je l'ai dit depuis fort longtemps, la topographie urbaine est quand même une contrainte. Des commerces qui ont des noms de commerces, c'est-à-dire avec véritablement de l'importance dans la superficie, ne peuvent pas trouver une implantation aisée lorsque l'on est en bas d'un immeuble, d'un petit bâtiment, qui relève d'une construction de plusieurs siècles et qui a effectivement peu de surface à offrir. Que ce soit pour les transactions, pour les ventes, mais aussi pour le stockage des produits vendus. Il y a également, je le répète, le fait que la vie est ce qu'elle est. Au lieu de se battre et croire que l'on va tout réussir en empêchant, c'est au contraire, à mon avis, en conjuguant que l'on arrive à faire les choses et que l'on peut trouver des solutions. Dans ce cadre-là, je pense que l'apport de populations nouvelles avec des opérations d'importance, comme nous le faisons maintenant, est certainement un élément stratégique dans l'animation d'un centre-ville. Et puis il faut reconnaître aussi que face à l'évolution de la vie, qui n'en est qu'à une étape de ce que nous avons déjà connu, c'est-à-dire la facilité d'aller à un supermarché à l'extérieur, pour des raisons de globalité de courses plus imposantes, pour la raison aussi d'avoir une facilité de stationnement –bien qu'au centre-ville on ne puisse pas dire que l'on manque de places puisque les parkings existent, malgré ce que l'on dit– mais il y a des habitudes qui sont créées et qui ne vont pas changer, et il ne faut pas croire que parce que l'on va mettre une petite échoppe on va avoir un train de clients qui vont se ruer à cet endroit-là. Puis je rappelle aussi que les métiers qui sont les plus traditionnels... Rendez-vous compte, s'il n'y a pas plus de proximité et pas plus quotidien et assuré d'avoir une clientèle qu'un boulanger, on s'aperçoit aussi que les boulangers désertent les centres-villes pour aller dans des espaces qui leur sont beaucoup plus larges et beaucoup plus profitables pour leur chiffre d'affaires. Il faut donc arrêter de s'ancrer sur des poncifs traditionnels de croire que c'est parce que l'on va avoir la petite échoppe... En plus, il y a des séquences que l'on ne peut pas maîtriser. Aujourd'hui, on fait le douloureux constat de voir que la parfumerie Marlène s'arrête. Ce n'est pas parce qu'il y a une problématique quelque part. Cette brave dame, si charmante soit-elle, si belle soit-elle, elle a quand même un certain âge et elle a décidé de s'arrêter. Que voulez-vous faire à cela ? Alors, bien sûr, elle va vendre, on ne sait pas à qui, on fait en sorte que cela se passe le mieux possible parce qu'il y a des commerces que l'on veut éviter. A côté, ce n'est pas mieux, la maroquinerie Querol s'arrête, parce que son jeune patron a décidé de changer d'orientation de vie. Que voulez-vous que l'on y fasse ? Tout cela, pour certains, peut s'ajouter, et on peut le comprendre, au marasme d'un centre qui perd de sa vitalité, mais que voulez-vous faire par rapport à cela ? Chaque fois que l'on peut appliquer la notion de service public, ou en tout cas d'éléments qui vont amener des gens hors du schéma de courses à s'intéresser à ce qui peut se passer, c'est un élément, à mon avis, déterminant. C'est pour cela que nous y mettons un centre de police.

### **Points spécifiques au quartier :**

- Forum des Carmes : Centre d'art contemporain

**M. le MAIRE.**- C'est comme cela que nous allons et que nous avons inauguré il y a peu de temps un centre d'art contemporain, ayant une disposition beaucoup plus fonctionnelle que celui qui existait auparavant et qui va drainer beaucoup plus de personnes. Nous avons également en projet... Même si c'est toujours très long parce que nous sommes dans l'administration française, il ne faut jamais l'oublier. Comme on a toujours le bon goût de chercher des collaborations, celles-ci ne sont jamais très mobiles, elles ne se font pas en 48 heures, et notre plan de façades, dont le Conseil municipal a

décidé un nouveau périmètre dans sa dernière séance il y a quelques jours, va permettre de donner un goût un peu plus souriant. Ce n'est pas une proposition nouvelle puisque je vous rappelle qu'il y a une vingtaine d'années, ou peut-être un peu plus, nous avons lancé une délibération qui s'appelait « Istres illumine son sourire », je m'en souviens comme si c'était hier. Nous refaisons donc la même opération mais cette fois-ci de manière un peu plus obligatoire, puisque nous avons peut-être été un peu diligents, sympathiques, auprès des gens qui devaient ravalier leurs façades, car la loi l'oblige tous les 10 ans. Tout cela n'est pas pour ennuyer les gens, c'est pour créer un contexte où, quand on regarde autour de soi, on voit des éléments plus favorables pour la balade et pour le plaisir de vie.

Dans ce cadre-là, je disais tout à l'heure que le poste de police anticipait la réalisation dans les 2 ans d'un parc urbain. Là aussi il faut dimensionner les choses à leur juste mesure, ce n'est pas la forêt tropicale que l'on nous demande de concevoir pour aérer les centres-villes où l'on a la sécheresse des bâtiments. Non. Ce sera quand même un parc urbain au centre-ville qui aura une dimension appropriée, qui va être un cœur végétalisé mais aussi un cœur d'animation. Tout cela se fera à travers la suppression des bâtiments qui sont aujourd'hui le long de la rue Abel Aubrun, de la place des Carmes, avec la suppression de l'école désaffectée ainsi que, lorsque nous arriverons au bout, et ce sera très délicat, même si le colonel nous aide d'une manière extraordinaire pour y parvenir, la récupération de la Maison de l'armée, qui ne sert à personne, qui est toujours vide, et qui serait donc soumise à une autre affectation. C'est un projet que je voulais vous annoncer puisqu'il vous concerne dans le cadre de votre état de citoyenneté du quartier.

En sortant un peu du centre-ville, vous avez vu que les travaux ont été faits concernant des adductions d'eau et ils perdureront jusqu'à la fin de l'année, et un peu plus après. Ils vont permettre, au bout de l'avenue Hélène Boucher pratiquement jusqu'au CEC, la reprise des canalisations qui est absolument obligatoire pour avoir une section plus large.

Je voudrais vous dire également, en se rapprochant d'ici, que les choses vont évoluer. Vous n'ignorez pas que, de manière sous-jacente mais de manière très active, on prépare le départ du CEC Savary qui doit aller au quartier de Bayanne. Nous avons fait toutes les démarches avec, à la fois le Conseil départemental qui est donc le maître d'œuvre de l'opération, mais aussi la Métropole puisque c'est elle qui, en lieu et place, était propriétaire du terrain que nous avons bien sûr récupéré sur la partie financière pour le mettre à disposition du Conseil départemental, en direction donc de ce bâtiment. Ce qui veut dire qu'ici, à un certain moment, il va y avoir l'obligation d'une nouvelle vie. Cette vie, nous y pensons dès maintenant. Nous y pensons d'autant plus que nous avons eu la chance d'être reconnus à un niveau européen d'une consultation qui met en scène cet espace par son importance et qui nous apporte un peu de réflexions et un peu aussi de modifications. Avant que l'on ait un rapport définitif sur le sujet, il y a quand même des obligations que nous devons faire par nous-mêmes, et le plus rapidement possible. D'ici la fin de l'année, on aura remodifié la Maison Familiale de Vacances, parce que c'est une maison qui attire de moins en moins de monde. Il faut dire que peut-être que la communication n'a pas été la meilleure, sans doute que la suppression, il y a bien longtemps, de la piscine a entraîné une diminution de fréquentation, il n'en demeure pas moins que cela tourne mais pas à un niveau suffisant, au point qu'il faille que la commune participe de manière grandiose au déficit de cet équipement. Nous avons donc voulu tourner la page, puisque nous en sommes au stade où il faut faire de sérieuses économies –je vous en dirai deux mots tout à l'heure– et lui prévoir une autre utilisation. Par ailleurs, et c'est là où l'on conjugue les éléments, nous avons des équipes sportives qui sont accueillies à l'année dans des conditions un peu spartiates, notamment aux Quatre Vents, en tout cas dans des conditions qui ne sont peut-être pas les meilleures, et qui mériteraient effectivement une autre considération. Nous allons donc profiter de cette modification pour mélanger tout cela et pour en faire des aires d'accueil de qualité pour nos sportifs toute l'année. Bien sûr, ce ne sera pas gratuit puisque les clubs devront participer au loyer de ce lieux.

- Déplacement du Magic Mirrors

**M. le MAIRE.**- Pas très loin, je vous confirme le déplacement du Magic Mirrors. Lorsque vous sortirez, vous verrez qu'il y a une pelouse verte qui sera remplacée par le Magic Mirrors, qui, lui, va être transféré en ce lieu pour donner une notion plus culturelle que par le passé, et qui va nous permettre d'avoir des effets d'accompagnement, surtout pour ce qui est de la qualité d'accueil qui sera liée avec Le Préau et le restaurant de la Maison Familiale, ainsi que toutes les toilettes qui n'existaient pas, ou qui existaient de manière provisoire à l'emplacement actuel.

- Travaux Médiathèque René Char

**M. le MAIRE.**- Les travaux qui concernent la future médiathèque ont déjà commencé. Ce sera un équipement de très grand niveau qui va apporter à la lecture publique un moyen, un outil, qui, au-delà des prêts classiques, va se retrouver dans une espèce d'animation, de présentation, avec la numérisation, dans un nouveau concept, et qui va coller un peu mieux à ce qui se fait aujourd'hui. La médiathèque va effectivement être installée, c'est un projet qui est d'envergure impressionnante. Vous serez véritablement impressionnés par ce bâtiment dont le nom de René Char a été choisi et qui est pour nous une belle réalisation.

- Parc de réalité virtuelle du CEC

**M. le MAIRE.** - Je voudrais également vous dire que d'ici la fin de l'année –vous voyez, on va très vite dans le relogement du CEC– sur le bâtiment qui se trouve juste en lisière du boulevard Radolfzell, nous allons créer un bâtiment qui va être consacré au numérique sur plusieurs aspects. Le premier ce sera le déploiement du nouveau sport qui fait la une partout, qui s'appelle e-sport, pour lequel nous avons, à Istres, des gens particulièrement talentueux puisqu'ils concourent à des concours internationaux et ils vont apporter leur contribution en étant à l'accueil. Nous allons l'axer sur le numérique pour tout ce qui est plus populaire au sens de la vie de tous les jours. Et nous aurons, à l'étage, un élément auquel je tiens beaucoup, qui s'appelle Microfolie. Un équipement de nature culturelle qui permettra à chaque citoyen intéressé par je ne sais quoi du monde culturel de pouvoir se positionner de manière individuelle et collective sur un schéma d'intérêt. Par exemple, si vous avez envie de voir l'exposition qui se déroule au Louvre sur telle ou telle chose, vous pourrez vous brancher dessus et être comme si vous étiez dans le palais de la rue de Rivoli. Je profite de cet exemple mais je pourrais en citer d'autres. Vous aurez accès à la culture de manière très personnelle et je pense que ce sera un élément qui va dynamiser l'épanouissement des personnes.

Je voudrais terminer sur deux points. Un qui concerne l'aspect nautique sur deux éléments importants. Celui bien sûr qui concerne le Port des Heures Claires qui va enfin pouvoir démarrer. Je ne vais pas reprendre toutes les péripéties négatives que nous avons dû surmonter à travers des multiples enquêtes, démarches, qu'il a fallu faire et refaire, quelquefois parce que le temps s'était écoulé et que ce n'était plus pris en compte, quelquefois parce qu'un individu débarquait et qu'il considérait que le travail fait était page échue. On nous a même dit à un moment donné « Mais, à partir du moment où je suis là, page blanche ». Il a fallu tout refaire, ce qui est absolument... On est dans un pays où il faut être accroché. Tout cela nous amène à avoir eu un dossier à n'en plus finir. Nous sommes donc sur le point de commencer d'ici la fin de l'année l'extension du Port des Heures Claires. Je rassure –nous avons une réunion de prévue pour cela– compte tenu de la topographie du quartier, compte tenu des moyens lourds qui vont être mis, compte tenu aussi des moyens d'accès, puisque l'on n'a pas encore complètement tranché si ce sera complètement terrestre, complètement maritime, à mon avis les deux, on aura effectivement à faire un plan de sécurité qui va rassurer toutes les personnes. Mais je dis aussi qu'elles pourront, par elles-mêmes, mais aussi par nous-mêmes, par des constats d'huissier, passer dans tous les endroits où les travaux vont être réalisés. Pour qu'il n'y ait pas de problèmes de discussions, et avant, et après, à donner des responsabilités, s'il n'y a pas lieu d'être, ou si au contraire il y a lieu qu'il en soit. Les choses sont donc parties.

- Filets anti-algues

**M. le MAIRE.** - Puisque nous sommes sur le terrain de l'eau, pour l'Etang de Berre, je rappelle qu'hier il y a eu une réunion importante du Préfet, à laquelle Yves Garcia a participé, me représentant. Céline Tramontin, en tant que responsable de tout ce qui est protection de l'eau et à titre de Présidente du SYMCRAU, était également là et a été confirmée de manière officielle. Et quand je dis « de manière officielle », il ne s'agit pas de dire « Oui, je vais faire... », c'est « Oui, voilà les moyens maintenant qui sont... », à partir d'une nouvelle structure mise en place, dont la Région est porteuse, à la fois parce qu'elle va avoir la maîtrise d'ouvrage mais aussi les moyens financiers, pour aider l'Etat à revitaliser l'Etang de Berre avec l'ouverture du canal du Rhône. Nous sommes donc là sur une bonne voie. Nous allons, nous, juste ajouter un petit élément un peu plus personnel qui touche le bord de notre littoral, qui revient cycliquement, qui est la crise des algues, qui peut être plus ou moins délicate. L'an dernier elle était plus particulièrement délicate puisqu'il fallait à tout prix que l'on prenne des dispositions d'urgence. Quelquefois on me disait « Prenez-les », mais on ne savait pas ce qu'il fallait prendre, on ne savait pas pourquoi. Quand on n'a pas la compétence... En nous disant « Mais débrouillez-vous, nous ne sommes pas sur le domaine maritime, c'est le domaine de la collectivité, c'est donc à vous de prendre la décision ». Sauf que... Moi je veux bien prendre les décisions et cela ne me fait pas peur de dire à des gens « Il faudrait que vous alliez faire un tour ailleurs, pendant 48 heures, même si c'est un week-end le jour de », mais encore faut-il que l'on ait des éléments essentiellement probants et objectifs. On a fait l'an dernier du mieux possible, la police était en permanence sur les lieux, la police de l'environnement également, cela nous a coûté cher, et je ne parle pas que d'argent là puisqu'il y a une personne qui a été victime de l'opération et qui se trouve encore aujourd'hui, malgré tous les appareillages, dans un état de convalescence, après avoir été près des algues. Pour éviter cela, nous avons donc choisi de mettre un dispositif de protection en amont du littoral, c'est-à-dire créer un filet anti-algues, et à la plage de la Romaniquette, et au territoire du Port américain –je ne sais pas pourquoi on l'appelle ainsi mais depuis 50 ans c'est comme ça– et à la plage du Ranquet. On aura donc un filet qui permettra d'arrêter les algues. D'ailleurs nous serons encore plus contents qu'au-delà du côté érosif que cela entraîne sur les côtes, cela enlèvera aussi le côté de gêne olfactive et autre sur ces aspects littoraux. Puisque nous avons fait une visite de quartier la semaine dernière –tout a été enlevé d'ailleurs, merci de le signaler, Monsieur Mariniello– et l'on n'aura donc plus les sempiternelles remarques « Quand est-ce que vous enlevez cela ? ». Parce que ce n'est pas qu'une question facile, c'est une question de moyens, et quand je dis « moyens », pour enlever des algues, souvent il faut que cela se termine à la main parce que, compte tenu du faible espace, les machines ne peuvent pas passer facilement. Elles ne peuvent même pas y aller du tout. On en est donc réduit à. Pour éviter cela, on empêche donc la source de se répartir.

Je voudrais également dire –cela fera plaisir à M. Aragneau qui me le souffle– c'était un peu à cheval mais vous avez raison de dire que le centre de secours d'Istres, « la caserne », comme on l'appelle, est en train de prendre une accélération. Là aussi, c'est un dossier que j'ai ouvert en 2001 ! Vous voyez qu'on est loin de cette époque-là, mais là il y a eu des vicissitudes de caractère politique qui n'ont pas été très honorables et qui nous ont amenés chaque fois à voir les

trains passer et jamais le nôtre s'arrêter. On en est maintenant au stade où les choses sont arrêtées. Les débuts de travaux sont prévus au premier trimestre 2023 et devraient s'achever début 2024, en direction de la zone du Tubé Nord. Tous nos pompiers sont contents et nos concitoyens seront peut-être soulagés d'imaginer que les effets de répartition dans la ville se feront de manière plus commode puisqu'ils seront directement branchés sur la voie rapide.

- Pistes cyclables en circulation à la Romaniquette

**M. le MAIRE.**- Pour terminer, puisqu'on est sur la circulation, je voudrais vous parler des pistes cyclables. Comme nous l'avions annoncé, nous avons commencé la création de pistes cyclables. Un réseau très lourd, très important, puisqu'il concerne 21 kilomètres à l'intérieur de la ville. La première tranche est sur le point de se terminer, elle va du CEC jusqu'au rond-point de la route de Saint-Chamas. Une deuxième va commencer sous peu, elle va être le barreau transversal qui va amener la jonction de cette piste-là jusqu'à Casino. Et avec un autre appendice en passant par le CEC, du moins par ce qui est le bout de Félix Gouin qui passe devant l'AFPA. L'AFPA qui va également avoir son nouveau rond-point, puisque celui-ci changeant et ayant une nouvelle entrée, cela nous intéresse aussi parce que, dans le dispositif de suppression des feux et donc de création de ronds-points pour permettre la fluidité de la circulation, on aura une conjonction qui se fera aisément sur laquelle la piste cyclable se branchera.

Voilà, Mesdames, Messieurs, ce que je voulais vous dire dans le cadre de ces travaux de caractère général qui vous concernent directement puisqu'ils sont localisés peu ou prou pas très loin de chez vous.

Je vais donner la parole à M. Casado pour le bilan des travaux suite à nos diverses demandes qui ont été recensées, suite à des visites de quartier, suite à des consultations d'« Allô Travaux », et après, si vous le voulez bien, nous entamerons les discussions, nous vous donnerons la parole sur des éléments d'informations ou de meilleurs renseignements qui seraient utiles aux uns et aux autres.

## II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE ET VISITES DE QUARTIER

**M. CASADO.**- Bonsoir. Pour le bilan « Allô Travaux ». Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022, vous avez passé 411 appels pour les quartiers Est sur les 1 124 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 36,5 %, principalement émis par les habitants des Arnavaux pour 16 %, et du Ranquet pour 11 %. Ils portent sur des problèmes d'espaces verts et de voirie.

Pour le bilan « Allô Quiétude ». Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022, 78 appels sur les 146 reçus sur l'ensemble de la commune pour la même période, ce qui représente 53 % –mais le quartier est très grand– principalement émis par les habitants des Echoppes pour 20,5 %, de Istres Centre pour 12,8 %. Ils concernent essentiellement des problèmes de voisinage et de nuisances sonores.

Les visites de quartier. Nous en avons effectué une au Ranquet avec M. Mariniello.

Concernant les travaux un peu plus importants, simplement rappeler que les deux années COVID (2020 et 2021) les services ont travaillé, puisque nous avons quand même réalisé 51 opérations pour 1 440 780 €. Il y a 51 opérations, je ne vais pas toutes les énumérer. Les plus importantes sont : le chemin de Saint-Etienne avec l'installation de barrières pour entrave et stationnement gênant pour 21 552 € ; dans le quartier des Echoppes, la rue de la Harpe, la reprise des emplacements de parking suite à des déformations racinaires pour 16 800 € ; le centre-ville, le boulevard Victor Hugo, la réhabilitation de la voie et du trottoir pour 66 000 € ; la traverse de la Source, l'aménagement du parking derrière les Restos du Cœur pour 54 945 € ; le quartier des Quatre Vents, l'impasse de l'Uba, pour 150 m<sup>2</sup> d'affaissement pour 38 000 € ; le boulevard de Vauranne, la réfection de l'enrobé du boulevard Aristide Briand jusqu'à la rue des Baumes pour 131 607 € ; les allées Jean Jaurès avec la réfection des tours d'arbres pour 16 000 € ; le chemin de la Romaniquette, le remplacement des caniveaux et la reprise d'enrobé pour 7 000 € ; le Ranquet, la deuxième tranche du chemin de la Digue pour 234 594 € ; l'allée des Pins, la reprise du chemin pour 30 420 € ; la place Pasteur de Salengro, le réaménagement total, 45 places de stationnement, l'éclairage public, des platanes qui ont été replantés, pour 350 000 € ; la création du parking Tivoli à la place de l'ancienne maison démolie pour un montant de 310 000 €, avec espaces verts et éclairage public. C'était les années 2020 et 2021.

Pour 2022, il y a déjà 11 opérations qui ont été chiffrées ou sont en cours de réalisation pour 75 634 €. Je ne vais pas vous les énumérer mais je suis à votre disposition pour vous les transmettre.

Ensuite, dans les écoles, 2020-2021. La maternelle René Calamand, la création d'un dortoir pour 167 000 €. Jean Moulin, le remplacement des huisseries en maternelle, la pose de films occultants et la réfection du toit-terrasse, le tout pour 60 000 €. La maternelle Pierre Armanet, le remplacement des huisseries pour 25 000 € et la réhabilitation des sols pour 66 000 €. La maternelle Jacqueline Auriol, la pose de films occultants pour 6 000 € et le toit-terrasse pour 70 000 €.

L'année scolaire 2021-2022. On a la réfection de la toiture pour 25 000 € à l'école élémentaire Armanet, le nettoyage des façades et les travaux de plomberie qui seront réalisés à cet effet. Le groupe scolaire René Calamand, à la maternelle, on a la réfection de l'enrobé au niveau du portail de la cour d'accès et la mise en place de passages bateau pour l'accès PMR pour un montant de 5 800 €, le remplacement des urinoirs et sanitaires garçons pour 18 000 €, et dans le courant de l'été est programmée l'installation de la climatisation de la cantine. A Jean Moulin, en maternelle, la réfection du

toit-terrasse pour 20 000 €. En élémentaire, la réfection également du toit-terrasse pour 10 000 €. Enfin, à Auriol, l'installation de la climatisation dans le dortoir pour 3 000 €.

Travaux en électricité. En 2021, la réhabilitation de l'éclairage public au boulevard Jean-Jacques Prat pour 46 000 €. Et comme énoncé précédemment, l'éclairage public de la place Roger Salengro pour 58 000 €, c'est le parking Pasteur.

Et en espaces verts, l'aménagement de l'allée des Roches Blanches en plantations méditerranéennes pour un montant de 22 518 €.

J'ai terminé, Monsieur le Maire.

**M. le MAIRE.**- Voilà, Mesdames, Messieurs. Avant de passer aux questions diverses écrites, y a-t-il des responsables, des citoyens, qui voudraient prendre la parole ? Monsieur Mariniello.

**M. MARINIELLO.**- Merci. Puisque nous avons évoqué la visite de quartier du Ranquet, je voulais remercier tout le travail qui a été fait pour l'évacuation et le nettoyage sur la place du tunnel de tous les dépôts véhicules, bateaux, et autres. Je voulais donc vous remercier, et remercier aussi l'action engagée pour le filet anti-algues.

**M. le MAIRE.**- Monsieur Dhellin.

**M. DHELLIN.**- Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, bonsoir. Tout à l'heure vous avez parlé d'une question qui est quand même assez pertinente, c'est l'histoire des médecins qui vont s'implanter. Est-ce que ce sont des médecins généralistes et est-ce qu'ils seront référents ? C'est-à-dire que vous allez au médecin, vous avez votre médecin, comme avant, j'avais le mien, mais il est parti en retraite après avoir fait 5 ans, le pauvre. Et donc maintenant...

**M. le MAIRE.**- Monsieur Dhellin, vous étiez sans doute à la lecture de votre question écrite que vous m'avez posée pour en reparler après, parce que vous n'avez pas dû noter précisément ce que j'ai dit. J'ai dit justement par rapport à l'offre, et j'ai bien insisté sur le fait que l'offre de soins sur la ville d'Istres n'était pas déficiente.

**M. DHELLIN.**- Elle n'est pas déficiente ? Quand vous rentrez chez le toubib à 13h et que vous en ressortez à 20h, il y a quand même un problème.

**M. le MAIRE.**- Laissez-moi finir. Elle n'est pas déficiente. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que quelqu'un qui est malade peut se soigner. Est-ce qu'elle est pour autant satisfaisante ? Non. Pourquoi ? Parce qu'avec la pénurie des médecins, liée encore une fois à leur départ à la retraite, leur cessation d'activité tout à fait normale et légitime à la fin d'une carrière, il y a effectivement moins de personnes qui sont en lien constant avec leurs patients. C'est ce que l'on appelle des médecins référents. Et –entre guillemets, je le dis– alors que ce problème ne nous concerne pas, que ce problème n'appelle pas à la responsabilité directe de l'autorité municipale, nous nous sommes plongés dans ces difficultés parce que l'on ne peut pas être...

**M. DHELLIN.**- Oui, j'ai lu l'article hier dans la presse. Maintenant on n'a plus qu'à attendre. De chez moi, des Charmilles, jusque-là il n'y a pas loin, mais celui qui va dans le centre-ville et qui doit attendre... J'ai la mamie à côté de chez moi « Vous ne pouvez pas me conduire ? ». « Oui, on vous conduit ». La dernière fois elle nous a...

**M. le MAIRE.**- Je peux continuer, Monsieur ? Nous avons donc passé un accord avec l'Hôpital de Martigues. Aujourd'hui, quel est le problème ? On n'a pas de médecins parce que des gens préfèrent privilégier dans leur carrière personnelle des considérations de vie. Il n'y a donc pas d'installation. Ils préfèrent le salariat. Le côté de la clientèle libérale perd de son intérêt. C'est fort dommage parce que celui qui s'installe à Istres, en peu de temps, peut se faire véritablement une voie en or pour la fin de ses jours. Mais c'est un choix. On préfère s'occuper de sa famille, on préfère rester sur un plan de travail limité. Cela fait effectivement des difficultés. De plus –sans que ce soit considéré comme un élément agressif vis-à-vis de la gente féminine, parce que je fais attention– le fait que la féminisation importante de la profession existe amène une restriction encore plus forte. Pourquoi ? Parce qu'il est tout à fait légitime qu'une femme, qui a généralement 2 ou 3 journées à faire en une seule, n'ait pas envie, ne puisse pas, ouvrir un cabinet jusqu'à 20h du soir. A 17h30, 18h, c'est fini, pour aller s'occuper de ses enfants, de son mari, des courses et compagnie. C'est leur vie, et je le comprends bien. Mais l'un plus l'autre plus l'autre cela fait qu'on a des difficultés. Et croyez-moi, on en a fait des choses. On s'est tous transformés, M. Colson en premier, comme membres du syndicat d'initiative pour prouver que notre Ville était florissante, que les gens qui pourraient venir s'y installer auraient, pour leurs enfants comme pour eux-mêmes, toutes les commodités, cela n'a pas trop bien marché. L'Hôpital de Martigues, grâce à l'ouverture d'esprit de son directeur, il faut vraiment le souligner, nous a écoutés et nous avons pu monter une opération qui va faire qu'à partir du mois de septembre il y aura des médecins généralistes référents. Votre question est donc aujourd'hui satisfaite, et j'en suis heureux.

**M. DHELLIN.**- Tout à fait. Vous avez lu mon rapport ? Et M. Casado aussi ? Parce que quand vous rentrez sur la placette c'est un peu comme un parcours...

**M. le MAIRE.**- Attendez. Vous reprendrez la parole après. Ne vous en faites pas. On n'en est pas encore à ce stade. Je n'ai pas encore ouvert la rubrique des questions écrites.

Monsieur Fach, Président du Comité d'Intérêt de Quartier des Heures Claires. Entre autres.

**M. FACH.**- Monsieur le Maire, j'ai beaucoup d'administrés qui étaient là pour le Port des Heures Claires ce soir, vous vous en doutez. On a bien compris que la première tranche était actée par un marché Métropole au niveau des voiries, en revanche, pour la construction du port et des infrastructures attenantes, je pense que le marché n'a pas encore été acté. Est-ce que le CIQ, qui représente les habitants et aussi les commerçants des Heures Claires, sera consulté ou pourra être acteur ?

**M. le MAIRE.**- Consulté pourquoi ? Dans quel but ? Simplement d'information ou d'avoir une idée particulière ?

**M. FACH.**- D'information et peut-être...

**M. le MAIRE.**- Je vais vous dire comment nous l'avons conçu, ainsi vous me direz si cela vous convient ou pas et s'il y a éventuellement une modification à introduire. Nous avons bien sûr imaginé que l'extension du port était l'élément important dans la mesure où, faire une infrastructure de qualité qui raccorde le mieux, de manière fonctionnelle, au plaisir des plaisanciers, des visiteurs, des Istréens, des écoles qui fréquentent beaucoup cet espace nautique, d'avoir des conditions générales d'exercice un peu mieux que ce jour. Tout cet aspect est intégré sur la partie considérée liée au nautisme : l'extension du port, les deux plages qui s'y ajoutent, bien sûr la capitainerie, et les locaux qui seront dévolus aux associations nautiques toutes confondues. Après, nous avons voulu donner une dimension, il ne faut pas exagérer sur le terme, mais un ajout supplémentaire pour tout ce qui est aspect commercial lié à la société nautique : accastillage, et tous ces *trucs* qui font que. Là, effectivement, il y a des cellules qui sont prévues. Alors il y a des gens qui se sont positionnés il y a 3 ou 4 ans, depuis on ne les a plus revus parce que ça a tardé, et je les comprends bien, on aura l'occasion de les revoir. Si c'est sur cet aspect-là, oui, cela existe. Attention, il ne va pas y avoir une foule considérable mais il y aura 3 commerces possibles qui vont s'installer. Sans compter que les poissonniers ne rentreront pas dans ces locaux. Là on ne les intégrera pas parce qu'il y a quand même une vie organique à mieux structurer. On ne va pas vendre du poisson à côté de *trucs* plus communs. Il y aura peut-être même des gens qui veulent vendre des t-shirts ou des articles de plage qui auront la possibilité. Est-ce que mes réponses vont dans cette question ?

**M. FACH.**- Sur l'ensemble du projet du port, je vais tout à fait dans ce sens-là. C'est surtout sur la manière dont les travaux vont être faits que l'on veut être intégré.

**M. le MAIRE.**- On ne peut pas vous en dire plus parce qu'il faut attendre les résultats des consultations, voir à quoi cela se rapporte, et en fonction de cela on fera un plan de sécurité.

**M. FACH.**- Si l'on peut simplement avoir une correspondance nous faisant part de l'avancement au niveau des marchés, où l'on en est.

**M. le MAIRE.**- Bien sûr, vous imaginez bien. D'abord vous êtes de la Maison, vous savez comment on se comporte, mais vous imaginez, compte tenu de l'importance des travaux, de la proximité des gens, on sera obligé et tenu, au-delà du respect que l'on doit à l'information des gens, d'assurer leur tranquillité. Il y a des tas de questions qui sont posées, qui sont latentes, qui sont légitimes, qui sont normales, il faudra que l'on y apporte des réponses. Lorsqu'on les aura on fera une réunion générale publique, surtout pour qu'il n'y ait pas des inquiétudes, des traumatismes, et aussi, il faut bien le reconnaître, peut-être des ambiguïtés à ne pas soulever. Ou du moins, si elles sont soulevées, ce sera par un huissier. Et je dis aussi que l'on n'attaquera pas les travaux de voirie spécifiques au tout début parce que l'on attendra. Je pense notamment au chemin de Saint-Pierre, au chemin du Port, on fera cela en dernier, mais l'on a tout prévu. Ce n'est pas pour autant que l'on est assuré que tout sera véritablement au diapason –parce que, vous savez, c'est compliqué– mais l'on fera bien sûr en sorte que... De toute façon on ne pourra pas dire qu'il n'y aura pas de bruit, ce n'est pas vrai, on ne pourra pas dire qu'il n'y aura pas de camions, ce n'est pas vrai. Mais on va dire que, malgré le bruit, malgré les camions, on va faire en sorte que ce soit le moins gênant pour les riverains.

**M. FACH.**- Le CIQ veut être connexe justement pour informer les riverains qui viennent souvent à la pêche aux informations nous voir et nous demander. Si on a les bonnes réponses cela crée moins de litiges avec la Mairie. Merci.

**M. le MAIRE.**- Merci. Allez-y, Madame.

**Mme FERRER.**- C'est une question simple. Comme je suis nouvelle...

**M. le MAIRE.**- Nouvelle, nouvelle... Il y a tellement de temps que vous êtes dans les associations d'Istres.

**Mme FERRER.**- Mais dans ce Conseil je suis nouvelle. Pour faciliter mon travail de récupération des doléances autour de moi dans mon secteur, j'aimerais savoir où sont les limites du Collet Rond, jusqu'où je peux aller.

**M. le MAIRE.**- Vous allez où vous voulez.

**Mme FERRER.**- Je ne veux pas empiéter sur quelqu'un d'autre qui a un autre quartier.

**M. le MAIRE.**- Madame, on n'est pas dans un cercle borné. Tout problème que vous soulèverez, qui a un intérêt parce qu'il demande une réponse, sera traité de la même façon.

**Mme FERRER.**- Même en dehors de mon quartier ?

**M. le MAIRE.**- Vous pouvez gambader où vous voulez. C'est sûr que si vous allez au Prépaou peut-être que...

**Mme FERRER.**- Non, cela fait un peu trop loin. Je me limite aux Heures Claires et au Collet Rond.

**M. le MAIRE.**- Vous vous arrêterez où vos baskets seront usées.

**Mme FERRER.**- (Rires.) Ça va, c'est tout ce que je voulais savoir.

**M. le MAIRE.**- Ensuite ? Y a-t-il d'autres questions ?

**M. DHELLIN.**- Si l'on reparlait des rapports, non ?

**M. le MAIRE.**- Monsieur Dhellin, vous arrêtez un peu !

Pas d'autres questions sur tout ce qui est la vie du quartier ? Des renseignements sur ce que j'ai dit ? D'autres propos que je n'aurais pas tenus et qui mériteraient ? Monsieur Bazil.

**M. BAZIL.**- Vous avez fait une très belle voie verte sur la corniche de Suffren, je voulais juste savoir si elle allait être inaugurée avec des élus à vélo. (Rires.)

**M. le MAIRE.**- Monsieur Bazil, je vous répondrai certainement. Pas tout de suite, parce qu'on ne va pas faire une inauguration de ligne chaque fois que l'on va en faire une. D'autant que cela va vite s'enchaîner, beaucoup plus vite que ce que l'on pouvait imaginer. On attaque la deuxième et l'on enchaînera la troisième dans la suite, d'ici la fin de l'année. Donc lorsque l'on aura un satisfecit suffisant pour les 21 000 kilomètres que l'on a annoncés, je pense que l'on fera une inauguration légitime. Peut-être que vous pourrez sortir vos vélos pour faire un tracé, pour que l'on puisse gambader, rouler, sur toutes les pistes que l'on aura faites. Mais on le fera, bien sûr. Y a-t-il d'autres questions ? Madame Godart.

**Mme GODART.**- J'ai vu dans la presse qu'il y avait eu des manifestations au niveau de la clinique, vous êtes impliqué, et quelle est la suite ?

**M. le MAIRE.**- C'est un dossier sur lequel je suis bien sûr mobilisé et la suite se fera en fonction des éléments qui seront sous nos yeux. Aujourd'hui il y a une discussion entre l'ARS et les dirigeants de la clinique pour qu'il y ait une forme d'assistance, ce que l'on peut comprendre d'ailleurs, et que je soutiens, qui a fait l'objet de discussions de ma part avec, à la fois le PDG du groupe et à la fois l'ARS, qui a été confirmée par courrier, qui est allée jusqu'au propriétaire des murs parce que j'estimais que ce n'était pas le moment d'imaginer une augmentation de loyer, qu'il fallait même voir le contraire. Pour l'instant les choses sont posées. Il y a une réunion le 8 juillet. Je ne gagne pas du temps en bottant en touche mais il faut attendre cette réunion stratégique le 8 juillet pour savoir ce qu'il en sortira. Et c'est en fonction de ce qu'il en sortira que l'on aura une action qui sera faite dans un sens ou dans l'autre. Mais c'est sûr que rien n'est facile. On peut comprendre que l'établissement libéral qui perd 1 M€ par an depuis 20 ans dise « Maintenant stop ! ». Je comprends cela. Mais au même moment, le stop veut dire que la Ville peut se dégarnir d'un centre de soins important pour ses citoyens et ça, je ne peux pas l'accepter. Il faut donc que l'on arrive à croiser le fait que certaines de ces dépenses soient prises en compte et que l'on puisse maintenir un service de qualité.

### III. QUESTIONS

**M. le MAIRE.**- Je voudrais faire une intervention d'ordre général qui me permettra peut-être de répondre indirectement à certaines questions écrites. Certains me font remarquer que leurs lieux ne sont pas de la meilleure qualité au

niveau de l'entretien. Je ne vais pas rentrer dans la vérité de ce qui m'est dit, je remarque quand même que de temps en temps c'est un peu plus excessif que la vérité. Mais je le laisse de côté, je tiens pour acquis que ce soit vrai. Et c'est pour cela d'ailleurs que je veux faire cette présentation des choses. Il ne faut plus rêver, il ne faut plus penser que les services de caractères généraux seront à l'identique que par le passé. Cela ne veut pas dire qu'ils vont être abandonnés, cela ne veut pas dire que le service ne doit plus exister, cela veut dire que sa prodigalité, sa richesse qu'il y avait par le passé, qui était au-dessus de toutes les normes, est en train de se rabougrir, j'en ai bien conscience. Nous ne sommes pas en campagne électorale. Non pas que l'on puisse dire des choses en campagne électorale qui sont de nature extravagante, voire quelques-uns pourraient les penser mensongères, mais qui sont malheureusement empruntées de vérité. Et je le dis depuis des années, que la Ville ayant perdu 40 M€ sur son exercice de fonctionnement, elle ne peut pas faire face aux mêmes dépenses que par le passé. Pour la bonne raison que sur la totalité des départs à la retraite nous remplaçons uniquement 25 %. Vous comprenez qu'à partir du moment où l'on n'a que 25 %, effectivement l'effectif se diminue. Et lorsque l'on en appelle à des recrutements c'est vraiment sur des éléments de ce caractère stratégique important sur lesquels on ne peut pas badiner. Quand on s'est dit cela, il faut le comprendre, il faut l'admettre. On peut le regretter mais il faut le prendre comme une réalité. Ce qui veut dire que lorsque vous avez une notion que vous jugez d'un certain niveau qui aurait été dépassé par l'entretien, nous avons le service d'« Allô Travaux » qui, lui, intervient de manière commando pour remettre sur pied l'endroit où l'on nous a présenté une difficulté, une lacune, pour qu'elle disparaisse. C'est ce que l'on fait immédiatement, sur le champ. On est dans une situation où la notion de l'équipe affectée à un lieu n'existe pas de la même façon qu'auparavant. A partir de là, c'est sûr qu'il y a à reconsidérer la vision de son espace qui se trouve autour de soi. C'est l'un des éléments, Monsieur Dhellin, qui me fait répondre à ce que vous appelez –c'est là où je dis qu'il y a des termes excessifs qui sont plus ou moins acceptables– saletés repoussantes. Pardonnez-moi, mais à Istres je n'en ai jamais vu. J'ai vu des saletés repoussantes lorsqu'il y a des grèves, un irrespect de quelqu'un, ça, bien sûr. Des bavures citoyennes ou des bavures de gens qui ont dépassé la mesure, là, vous avez entièrement raison. Mais de manière presque officialisée par un désintérêt patent et permanent, ça, je n'en ai pas vu. On intervient toujours à un moment donné. Alors, c'est vrai, vous avez raison, la période sera un peu plus longue pour arriver au même résultat. Mais dans ces cas-là vous avez « Allô Travaux » qui répond immédiatement à votre préoccupation. Je vous ai donc répondu, Monsieur Dhellin.

**M. DHELLIN.**- « Allô Travaux » ils vont avoir de mes nouvelles demain ! (Inaudible.)

**M. le MAIRE.**- Mme Haro est d'une patience infinie.

**M. GIUNTINI.**- Daniel, tout ce qui est excessif est sans intérêt. Je t'ai répondu. C'est excessif. La rue de l'Arlésienne n'est pas sale, il ne faut pas exagérer.

**M. DHELLIN.**- Elle n'est pas sale ? (Inaudible.)

**M. GIUNTINI.**- Tu nous fatigues ! La rue de l'Arlésienne n'est pas sale ! Il n'y a que toi qui te plains ! Je me suis renseigné auprès des habitants, elle n'est pas sale ! Il ne faut pas exagérer non plus ! Balaye un peu devant ta porte, elle sera un peu moins sale la rue ! Ça va maintenant...

**M. le MAIRE.**- Vous savez, quand je reçois une lettre et que l'on me signale des *trucs* en disant cela, j'explique vraiment dans le détail les raisons de... Encore une fois, on a pris peut-être un peu à la légère... Excusez-moi, c'est un peu prétentieux, mais l'on a eu assez d'imagination pour s'adapter, peut-être que l'élément ne s'était pas ressenti. Il est vrai qu'avec des subventions, le fait que l'on ait vendu des choses ici et là, on a pu, pas énormément, souffler, mais il arrive un moment donné où ces 40 M€ nous manquent véritablement. 40 M€ en ressources pures. Et chaque année c'est 8 M€ de plus. Alors il faut que l'on comprenne ce que cela représente.

**M. DHELLIN.**- Deux autres points. La descente de la clinique et du stade nautique, il y a un gros rond-point où vous ne voyez pas arriver les voitures en face. Un de ces jours il va y avoir un accident mortel, je vous le dis.

**M. le MAIRE.**- Monsieur Dhellin, je suis toujours très respectueux des gens qui préviennent le drame, parce qu'il peut effectivement arriver le lendemain matin. Mais il y a des gens qui m'ont prévu des drames, qui heureusement ne sont jamais arrivés, et qui me l'ont signalé il y a 50 ans. C'est toujours le même. Il faut à un moment donné ne pas avoir la phobie de la difficulté. Il faut la prendre comme elle existe vraiment. C'est pour cela que M. Casado, sur cet aspect-là, y est allé. Parce qu'il faut être pragmatique, pratique, opérationnel, et le côté « contrevenant présenté » on y trouve la solution, et je pense que l'on doit y arriver souvent.

**M. CASADO.**- On a prévu de reprendre une partie de ce rond-point quand on va créer les pistes cyclables. On va justement se servir de la subvention européenne FEDER pour faire les pistes cyclables et pour en même temps essayer de bricoler un peu ce rond-point qui a effectivement une grande hauteur. Mais, comme le disait M. le Maire, c'est profiter d'une grosse installation de pistes cyclables où l'on a vraiment tout le boulevard Félix Guoin, depuis le Pavillon Grignan jusqu'au rond-point Mandela, qui va être complètement repris avec des vraies pistes cyclables, et non des bandes.

Cela va aussi impacter les ronds-points puisque l'on va faire des pistes cyclables autour des ronds-points. Tout cela va être mis en œuvre et l'on verra aussi le niveau de visibilité à la fois pour les cyclistes et les automobilistes sur les ronds-points.

**M. DHELLIN.**- En même temps, un petit coup de peinture sur les...

**M. CASADO.**- Qu'est-ce qu'il dit ?

**M. le MAIRE.**- Il veut que tu te transformes en tagueur. Il est plus sérieux que cela, Monsieur.

**M. DHELLIN.**- Vous avez lu mon rapport, Monsieur le Maire ?

**M. le MAIRE.**- « Rapport » est bien le nom, oui. Je vous ai répondu.

En ce qui concerne la remarque de M. Giuntini qui porte sur l'élagage de certaines branches mortes, je répondrai ce que l'on m'a communiqué : « La demande a été traitée le 8 juin –je suppose que votre lettre est arrivée auparavant– par le service des espaces naturels qui a élagué les chênes à proximité du domicile de Mme (que vous m'avez citée). Les services techniques ne sont pas intervenus sur les pins qui sont situés beaucoup plus loin car ils n'occasionnent pas de problème particulier ».

Ensuite vous m'avez également indiqué que vous étiez plein de regrets que nous n'ayons pu vous accorder l'autorisation de faire votre vide-greniers. Alors, je vous réponds encore ce que les services m'ont mis : « Les contraintes liées à la sécurité exigée dans le cadre du plan Vigipirate (pose de blocs béton, ou les barrières jaunes que l'on a, qui sont infranchissables) sont extrêmement fortes pour l'organisation de manifestations sur le parking du lycée Rimbaud. C'est pour cette raison que le site n'a pas été retenu pour l'instant. Pour l'organisation de votre vide-greniers, M. Chatton –ici présent– prendra attache auprès de vous et vous étudierez ensemble les possibilités offertes au sein de votre quartier pour faire votre manifestation ».

M. Ringler n'étant pas là, je ne vais pas répondre à sa question.

Monsieur Gidron, je vais également, non pas éluder mais passer rapidement puisque vous parlez d'une manifestation qui ne s'est pas organisée. Votre inquiétude n'a donc plus lieu d'être. Mais, rassurez-vous, on prend en note vos interrogations et si jamais elle devait être reprise vous serez bien sûr associé à la chose. Comme Mme la Présidente du quartier puisqu'elle est riveraine du parc Guelfucci.

Cyrille Juignet évoque des problèmes de réseau Internet sur l'avenue Hélène Boucher et ses alentours. Là je vais vite céder la parole à M. Christophe Imbert qui est le spécialiste de la chose.

**M. IMBERT.**- Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir, Monsieur Juignet. On a pu échanger il y a 2 ou 3 jours à ce sujet. L'opérateur de l'infrastructure a recensé 4 logements et il pensait qu'il y avait une convention à établir. On a pu échanger, vous m'avez dit qu'il y avait 3 logements. Ils s'en occupent, ils vont déployer la fibre à ce niveau-là, comme convenu.

**M. le MAIRE.**- Je reviens à M. Gidron, parce qu'à la fin de son rapport, pour reprendre le mot de M. Dhellin –là oui c'est un rapport, il y a 3 pages– il parle des entrées et sorties qu'il apprécierait d'une autre façon personnellement. M. Casado –puisque c'est écrit sous mes yeux– se propose donc de venir sur place, d'aller voir avec vous la faisabilité de la solution de votre requête. A la sortie, vous vous mettrez donc d'accord sur le moment.

Mme Bertagna, que j'ai découverte dans un style qui n'est pas habituel de sa part.

**Mme BERTAGNA.**- C'est vrai. J'ai fait une lettre assez percutante parce que cela fait quand même assez longtemps que le problème persiste.

**M. le MAIRE.**- Mais ce n'est pas pour autant que l'on peut...

**Mme BERTAGNA.**- Cela fait plusieurs années que l'on travaille ensemble, on a fait de belles choses sur le quartier. C'est un quartier qui est calme...

**M. le MAIRE.**- Mais je vais vous répondre, Madame.

**Mme BERTAGNA.**- Tout le monde en profite bien.

**M. le MAIRE.**- Justement, c'est bien parce que l'on travaille en confiance depuis 15 ou 20 ans que ce n'était pas la peine de m'envoyer à la figure : « Je pense que la cour des Baumettes est beaucoup moins sécurisée que le stade de la Grande Conque ».

**Mme BERTAGNA.**- Vous avez vu ce qui a été fait.

**M. le MAIRE.**- C'est simplement pour dire que le problème que vous signalez n'est pas anecdotique. Madame dit que le mécontentement des utilisateurs actuels...

**Mme BERTAGNA.**- Je rapporte aussi le mécontentement de plusieurs personnes...

**M. le MAIRE.**- Attendez, Madame.

**Mme BERTAGNA.**- Parce que je ne suis pas la seule à ne pas pouvoir rentrer dans le stade quand j'ai besoin de mener mes enfants, mes petits-enfants. On s'est retrouvé à plusieurs reprises, de nombreuses familles, et le problème est toujours identique, c'est-à-dire que chaque fois que l'on veut venir le stade est fermé. On est passé par-dessus les barrières, on a mis des anti-barrières.

**M. le MAIRE.**- Je vais vous répondre. On est dans une situation de conflit de positions. Et il faut en revenir à la nature-même du lieu. Quand je vois que vous regrettez que des poussettes ne puissent pas y aller, je suis désolé, ce n'est pas le lieu d'y trouver des poussettes.

**Mme BERTAGNA.**- Quand on a plusieurs enfants et qu'un ne marche pas, on ne va pas le laisser sur le bord de la route.

**M. le MAIRE.**- C'est un terrain de sport, un de foot et un de handball. On est déjà sur un problème de conflit de situations où... Très honnêtement, Madame Bertagna, là vous charriez un peu, parce que vous avez le parc qui est de l'autre côté, à 50 mètres.

**Mme BERTAGNA.**- Mais l'on en profite aussi, mais il n'y a pas de cages de foot et de paniers de basket.

**M. le MAIRE.**- Laissez-moi finir. Donc conflit d'intérêts. Nous avons reçu, M. Chatton et moi-même, des personnes qui se sont manifestées par rapport à l'utilisation du terrain, effectivement contrevenant à leur tranquillité. Je leur ai dit que je ne pouvais pas considérer que c'était un lieu qui devait être supprimé des terrains publics de la Ville, qu'ils avaient été financés par les contribuables, qu'ils étaient destinés à des activités et que celles-ci devaient être maintenues. Pour cela, on a négocié un plan horaire, et ils l'ont très bien accepté puisque j'ai même eu des remerciements, où l'on a une activité qui se déroule à une certaine heure, jusqu'à une limite où la police peut intervenir, si jamais elle doit intervenir, et qui fait que le stade est finalement apprécié par tous, et par les riverains, et par les utilisateurs.

**Mme BERTAGNA.**- Le problème c'est qu'il n'est pas ouvert aux heures indiquées sur l'arrêté. Que voulez-vous que je vous dise ? A plusieurs reprises j'ai voulu y aller pendant les vacances scolaires, avant 20h, dans l'après-midi, pour mener mes petits-enfants, et c'est fermé.

**M. le MAIRE.**- Répondez, Monsieur Chatton.

**Mme BERTAGNA.**- On passait donc par-dessus les barrières. Au bout d'un moment, quand les enfants pleurent une fois, deux fois, trois fois, la quatrième fois on passe par-dessus la barrière, et moi la première.

**M. le MAIRE.**- 135 €.

**M. CHATTON.**- Je vous confirme que l'on a bien reçu les personnes, on était bien d'accord sur le fait de fermer à 19h pour qu'il n'y ait pas de nuisances. Tous les soirs la police municipale ferme le stade à 19h.

**Mme BERTAGNA.**- Je conçois qu'il y ait une réglementation mais qu'elle soit respectée à la lettre. Il faut que de telle heure à telle heure on puisse accéder au stade, ce qui n'est pas le cas. Je parle de l'arrêté qui est affiché.

**M. CHATTON.**- Parce que vous avez aussi la période pendant l'école, les mercredis, les jours fériés et les vacances scolaires. C'est donc ouvert jusqu'à 19h.

**Mme BERTAGNA.**- Eh bien non. Je suis désolée, non. Mon mari appelle régulièrement pour dire « Le stade est fermé ». Il y a un agent qui vient en catastrophe parce qu'il a d'autres interventions à faire.

**M. BERTAGNA.**- Je passe même pour quelqu'un qui *em...* le monde. Cela fait 20 ans que l'on se bagarre pour ce quartier, on travaille main dans la main avec M. le Maire, on a toujours eu de bons résultats et là on arrive à des endroits où l'on nous met des barrières et l'on n'est même pas au courant de ce qui se passe.

**M. le MAIRE**.- L'arrêté est mis depuis longtemps, il n'a pas été pondu hier soir.

**M. CASADO**.- Les barrières que nous avons mises ne vous empêchent pas d'entrer dans le stade.

**Mme BERTAGNA**.- (Inaudible.)

**M. CASADO**.- Ecoutez-moi. Si vous parlez en même temps. Laissez-moi parler. Les barrières que l'on a mises, les bas-volets, c'est pour empêcher les gens, le soir, à 20h, de passer par-dessus pour aller jouer dans le stade alors qu'à côté... Moi j'ai reçu Mme Arroyo, Mme Picard, elle a un enfant handicapé, ils voient les ballons qui tombent sur la toiture, ces gens-là ne supportaient plus d'avoir ces nuisances sonores. Ne fais pas cela de la tête parce que tu n'es pas à côté. Moi j'y suis allé la nuit, je sais ce que c'est. On a donc fait cela pour éviter que les gens y aillent. Maintenant, s'il y a un problème... Quand tu dis que tu peux y aller pendant les heures... Pendant les activités scolaires ce n'est pas possible. Quand c'est en période de congés scolaires vous pouvez y aller, mais si ce n'est pas ouvert, là il faut que l'on se rapproche et que l'on comprenne pourquoi. Parce que dans l'arrêté, il est bien stipulé que vous pouvez y accéder de 8h30 du matin jusqu'à 19h hors des activités scolaires.

**Mme BERTAGNA**.- On n'a rien contre l'arrêté mais il faut qu'il soit respecté, il ne l'est pas.

**M. CASADO**.- Je suis d'accord avec toi là-dessus. Mais quand tu parles des barbelés, cela n'a rien à voir avec l'ouverture du stade, c'est pour protéger le stade la nuit. Parce que la police municipale n'est pas plantée devant les stades. Des city stades il y en a dans toute la ville. Qu'ils viennent fermer et surveiller à 19h... A 22h, 23h, s'il y en a 3 qui sautent pour jouer au basket, excuse-moi mais... On a arrêté l'éclairage aussi.

**M. BERTAGNA**.- Ils sont tous ouverts. Il n'y a que celui-là qui est fermé.

**Mme BERTAGNA**.- Est-ce que cette réglementation-là est valable sur tous les stades de Istres ?

**M. le MAIRE**.- Honnêtement, excusez-moi mais ce n'est pas un problème qui mérite d'être discuté une heure. On prend le téléphone, on appelle Eric Chatton, il se déplace et c'est réglé. Le but n'est pas de vous priver. Je vous fais simplement la remarque qu'il est un peu compliqué pour un match de handball ou de football d'avoir une poussette au milieu, et si vous défendez la poussette on ne pourra pas être d'accord parce qu'il y a un conflit d'intérêts sur les positions des uns et des autres. Mais après, pour tout ce qui est autre... Effectivement, vous avez autant de droits que les autres, c'est évident.

**Mme BERTAGNA**.- Le problème majeur c'est que la réglementation n'est pas respectée sur les heures d'ouverture.

**M. le MAIRE**.- Dans ces cas-là, vous prenez le téléphone, vous appelez Eric Chatton qui se fera un plaisir de se mobiliser dans la foulée.

**M. CHATTON**.- Je prends acte. Je m'excuse au nom de mes collègues s'il y a eu des dysfonctionnements. Je vais prendre vos numéros et demain je réglerai le problème et je vous rappelle.

**M. BERTAGNA**.- On avait fait une visite ensemble et l'on avait dit « Au lieu de mettre ces barrières en ferraille, si l'on faisait un petit mur ? ». Parce que la personne qui est dérangée par le stade c'est la seule dans l'allée qui n'a pas fait de mur de clôture. Moi j'avais des voisins qui étaient bruyants...

**M. CASADO**.- Mais ce n'est pas qu'une personne, il y en a plusieurs.

**M. BERTAGNA**.- Dans la descente il n'y en a qu'une qui n'a pas fait de mur, c'est celle du fond.

**M. CASADO**.- Elle doit donc subir les nuisances à 23h du soir quand les gens jouent ?

**M. BERTAGNA**.- Non. Je ne reviens pas sur cela.

**M. CASADO**.- Ce n'est pas un mur qui va empêcher un ballon d'aller sur un toit, excuse-moi. Si l'on a mis des filets sur le stade c'est aussi pour cela. C'est vous qui l'avez demandé, pourquoi ?

**Mme BERTAGNA**.- Il y a plusieurs années. Parce que les ballons passaient par-dessus et les enfants traversaient la route pour aller les chercher.

**M. CASADO.**- Voilà. Les ballons passent aussi sur les toitures.

**M. BERTAGNA.**- Au mois d'avril j'ai appelé...

**M. le MAIRE.**- Ne restons pas 3 heures sur un sujet... Il n'y a rien qui s'oppose à ce qu'un arrêté soit réalisé comme il est marqué noir sur blanc.

**M. BERTAGNA.**- Mais ce n'est pas dans tous les stades aussi, c'est ça le problème. Aux Quatre Vents c'est ouvert, il n'y a même pas de porte. A la Prédina c'est ouvert.

**M. le MAIRE.**- Et pourquoi voulez-vous que je fasse des règles coercitives dans des endroits où cela se passe bien ?

**M. BERTAGNA.**- Comment on explique cela aux enfants du quartier ?

**M. le MAIRE.**- Ecoutez, vous avez un problème de responsabilité quand même. Vous croyez que les enfants du quartier vont dire « Mais là-bas... ». Enfin ! Eh bien vous leur dites « Là-bas il n'y a pas de problème ». D'ailleurs, je vais vous dire une chose, il n'y a que là que j'ai des problèmes.

**M. BERTAGNA.**- Je sais, mais cela fait longtemps que ça dure. Et les personnes ont été en location avant d'acheter aussi. Il y a plein de choses.

**M. le MAIRE.**- On ne va pas encore rester longtemps sur le sujet, mais personnellement, vous ne m'en avez jamais parlé. Non, jamais parlé. Je le dis et je le répète.

**M. BERTAGNA.**- On s'est vu avec Eric au stade.

**M. CASADO.**- Moi c'est normal que j'y sois. Je ne vais pas déranger le maire à chaque fois.

**M. le MAIRE.**- En revanche, les autres personnes je les ai reçues plusieurs fois, et même avec des arrêtés successifs différents d'année sur l'autre. C'est pour cela que je connais bien le sujet. Et j'ai été obligé de prendre des décisions étant le mieux possible pour faire un arrangement propice à tout le monde.

**Mme BERTAGNA.**- Nous, si les heures sont respectées il n'y aura plus jamais de problème.

**M. CASADO.**- Tu as le parc aussi à côté. Il n'y a pas de parc de partout non plus. Quand tu cites les Quatre Vents.

**M. le MAIRE.**- Vous voulez tout. Vous ne voulez pas une piscine aussi au milieu du parc ? Enfin !

**M. BERTAGNA.**- Non on l'a, mais on ne l'a pas tout le temps. Demandez à vos services...

**M. le MAIRE.**- Si vous voulez faire du sport vous avez le city sport, et à 50 mètres, si vous voulez faire quelque chose de plus détente, de plus soft, de plus relax, avec vos petits, vos grands, avec poussette, sans poussette, vous avez la pelouse pour vous avec des jeux d'enfants. Enfin ! Trouvez-moi un endroit qui soit mieux quand même !

**M. BERTAGNA.**- Mais on l'a développé ensemble.

**M. le MAIRE.**- Mesdames, Messieurs, ce point est terminé. Y a-t-il d'autres éléments sur les questions ? (Pas d'autre observation.)

Je donne la parole à celles qui doivent nous donner quelques informations pour les festivités. D'autant qu'elles battent leur plein puisque depuis le 1<sup>er</sup> juillet nous avons eu beaucoup de choses à nous mettre sous les yeux et à fouler le sol, quand ce n'est pas mettre ses fesses sur les gradins.

#### **IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES**

**Mme IMBERT-CAPONI.**- Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. Déjà, en petite annonce, je ne sais pas si vous avez pris connaissance mais nous avons eu la chance d'avoir Lorant Deutsch qui est venu faire un formidable film sur la Ville d'Istres qui est visible sur son site YouTube, il s'appelle « A toute berzingue ! ». C'est un vrai bon reportage que je vous invite vraiment à regarder, à partager et à faire connaître.

Effectivement, cet été on réouvre tout, les festivités vont pouvoir battre leur plein. On est en plein « Les Nuits d'Istres ». Ce soir il y a Earth, Wind & Fire, demain soir il y a également des concerts jusqu'à dimanche soir. Le 21 juillet nous allons retrouver le grand rendez-vous des « Juedis étoilés » qui est tellement attendu, je pense, par tout le monde. Les mardis soir vous allez avoir les « Ciné d'été » dans les différents quartiers. Puis une nouveauté, tous les vendredis soir, en centre-ville, vous allez avoir un grand marché avec des concerts. Le 13 juillet, le bal avec le défilé, feu d'artifice. Le « Jazz au Ranquet » du 22 juillet au 24 juillet. Je vous ai laissé sur les tables les petits programmes pour tout ce qui est activités et visites, et un autre qui concerne toutes les festivités.

On a travaillé sur deux choses pour cet été, une balade sonore que l'on met en place avec le bureau des guides qui est sur l'ensemble de la promenade que vous avez, le GR, qui va passer au niveau du CEC et descendre au niveau du port, aller jusqu'à la Romaniquette et remonter. C'est une proposition que l'on va sortir cet été avec le bureau des guides et tout le monde pourra la faire. On a aussi différentes visites, notamment du quartier du Ranquet avec Patrice Mariniello. On va faire une visite du quartier du Ranquet sur l'art de vivre aux cabanons. Puis on va avoir aussi toutes les visites qu'on a l'habitude de faire, des visites du château des Baumes mais aussi des soirées un peu exceptionnelles au niveau de Dinosaur'Istres, et tous les grands rendez-vous de l'été. J'en ai oublié plein, vous avez tout sur les programmes parce que nous avons la chance d'être dans une ville extrêmement dynamique et l'on est heureux de retrouver ce rythme. (Applaudissements.)

**M. le MAIRE.**- Mesdames, Messieurs, nous avons terminé. Avant de nous séparer, vous avez vu, vous avez entendu, que malheureusement la crise sanitaire peut reprendre après une accalmie d'une certaine durée qui nous a fait reprendre un peu nos habitudes et apprécier ces moments qui étaient perdus et retrouvés. On est en train d'aller vers un point un peu plus culminant. Le gouvernement est en train de préparer un projet de loi là-dessus, on verra ce qu'il en sortira. On parle d'un retour du pass sanitaire... Le problème n'est pas là, on aura le temps de s'adapter aux choses. La seule chose que je vous dis c'est un appel à votre propre sécurité. Je n'ai pas été le meilleur exemple en embrassant beaucoup de personnes en arrivant. Protégez-vous. Et pour ceux qui sont dits vulnérables ou au-dessus d'un certain âge, n'hésitez pas à avoir le quatrième vaccin parce que cela vous mettra quand même à l'abri d'infortune. Je vous prie franchement de prendre cela en compte parce qu'encore une fois il en est de votre tranquillité, et de votre santé bien sûr. Merci.

***La séance est levée à 19 heures 57.***